



PARCOURS PREMIUM AUX ETUDES D'INFIRMIER(E) (VIA PARCOURSUP)

La Profession : L'Infirmier/infirmière donne habituellement des soins sur prescription ou conseil médical, ou bien en application du rôle propre qui lui est dévolu. En outre, il/elle participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation à la santé et de formation.

L'admission et les études en IFSI :

L'admission en IFSI depuis 2019 se fait par le biais de la plateforme Parcoursup.

La première année d'études en IFSI est souvent une année compliquée et difficile pour un étudiant tout juste bachelier ou en reconversion professionnelle. De nombreuses connaissances théoriques sont à acquérir en peu de temps à raison de 35 heures de cours hebdomadaires. Certaines notions sont nouvelles pour eux et posent de réelles difficultés, quelle que soit la série du bac obtenu. De plus, les étudiants doivent, dès la première année, en IFSI réaliser 15 semaines de stages.

Pour permettre aux futurs étudiants infirmiers d'aborder leurs études dans les meilleures conditions, le CPES propose une année préparatoire ayant pour objectifs principaux :

- Une remédiation sur les points difficiles qui posent des problèmes au lycée, notamment en Mathématiques, en Biologie et en Français, pour donner de meilleures bases à nos étudiants candidats,
- L'acquisition des pré-requis et notions fondamentales qui seront étudiées en IFSI,
- La découverte du milieu professionnel (stages tutorés, interventions de professionnels de soins)
- Des séances collectives et accompagnements individualisés sur la plateforme Parcoursup par un formateur référent depuis l'ouverture (janvier) jusqu'à la clôture des vœux (mars)

Le volume horaire annuel d'encadrement pédagogique représente 350 heures dont 280 heures de cours et contrôles et 70 heures de stage tutoré obligatoire. La formation inclue en partie des modalités de suivi en distanciel.

Les objectifs et le programme de formation : les cours et contrôles (14h. / sem. en moyenne) sont organisés selon les objectifs et le programme ci après :

- I - **Développer les aptitudes de communication de l'étudiant en soins infirmiers**
 - Psychologie – Introduction à la psychologie cognitive - Les fonctions cognitives
 - La compréhension d'autrui, la gestion des émotions - Gestion du stress - Gestion du temps
 - La théorie de l'attachement
 - Les psychopathologies de l'enfance à l'âge adulte
 - Les mécanismes de défense - Le normal et le pathologique
 - Communication - Expression orale et communication verbale
 - Ecoute active, questionnement

- II - **Découvrir le métier d'infirmier - Valider le choix professionnel - Autonomisation**
 - La profession d'infirmier: son histoire - Rôle – Fonction - Mission - Exercice professionnel et Législation
 - Situer le métier d'infirmier dans le Système de Santé
 - Cartographie du métier d'infirmier - Professions/grades soignant + spécialités/évolution Identifier et définir les différents métiers - les passerelles
 - Orientation : La notion de parcours - Préparer son parcours professionnel
 - Développer le « modèle IDE » : Les standards et valeurs de la profession
 - Positionnement professionnel
Recherche de stages, suivi et évaluation, Rapports

- III - **Acquérir les connaissances et compétences pré-requises aux études en IFSI**
 - Panorama du programme de formation en IFSI
 - Prérequis à la Formation en IFSI
 - Techniques d'expression écrite - La prise de notes – les rapports de stages
 - Les règles courantes d'orthographe et de grammaire - Entraînements et certification VOLTAIRE* (Référence reconnue de validation du niveau en langue française à l'instar des standards TOEIC /TOEFL de langue anglaise)
 - Méthodes d'analyse des pratiques professionnelles / autoévaluation - Outils
 - Les types d'apprentissage : Analyse critique, La prise de parole
 - Connaissances pré-requises
 - Culture Générale :
 - Thématiques & Actualité sanitaires et sociales
 - Travaux pratiques encadrés – Exposés...
 - Biologie et Terminologie médicale
 - Chimie et pharmacologie – notions fondamentales
 - Rappels de notions mathématiques fondamentales (Pourcentages, proportionnalité, calculs de doses, les unités de mesure-conversions,...)
 - Droit en santé : Loi Kouchner du 4 mars 2002 - Le droit des patients - Le dossier médical L'accès aux soins - La charte de la personne hospitalisée - éthique, déontologie
 - Anthropologie : Anthropologie de la maladie et de la douleur

- IV - **Séances collectives et accompagnements individualisés sur la plateforme Parcoursup :**
 - Présentation et explication de la procédure Parcoursup - Appropriation du fonctionnement et des points cruciaux de Parcoursup.
 - Formalisation de ses motivations à partir de ses propres ambitions et de ses compétences.
 - Construction de sa lettre de motivation en mettant en valeur son parcours et atout personnels au regard des attendus et critères des IFSI.

L'équipe pédagogique est constituée de professionnels : Infirmiers, Cadres de Santé, Psychologues, Professeurs de français, Coach en communication,...

Le Contrôle Continu : Les enseignements sont complétés par des Devoirs Surveillés bimensuels de 3,5 heures (questions de cours, cas pratiques, QCM, interrogations orales), effectués au CPES. En outre, les professeurs donnent de nombreux devoirs à effectuer à la maison, et corrigés à l'École.

Les Stages : Trois périodes de stages en structure hospitalière et/ou en cabinet libéral sont organisées (avant la rentrée, en novembre/décembre et au mois de février/mars). Les stages permettent de mieux connaître les spécificités et contraintes de la profession et de structurer les motivations des futurs étudiants en IFSI.

Une aide à la recherche de stage est organisée. Le suivi est assuré par un enseignant de la Prépa, avec l'étudiant et avec son responsable dans la structure d'accueil.

Un rapport de stage doit être rédigé et donne lieu à une évaluation par l'un des formateurs en charge des suivis de stages. Une fiche d'évaluation de stage est complétée par le tuteur de l'étudiant sur la structure.

Tarif : voir tarifs dans le dossier d'inscription



35 ter, rue Four à Chaux - 97410 SAINT-PIERRE
Tél : 0262 35 00 11 - Email : contact@cpes.re - www.cpes.re